

CIRCUIT INTERDEPARTEMENTAL JEUNES - 45/28

22 mars Limère, 11 avril Bois d'O, 31 mai Donnery (**mérite**), 21 juin Sully, 27 sept. Augerville et 10 oct. Marcilly (finale)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs nés en 2010 ou après, licenciés dans une association sportive de la Ligue Centre Val de Loire, titulaire d'un certificat médical enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental dont il dépend une fiche d'urgence médicale (l'autre étant dans le sac du joueur).

Catégories d'âge :

U10 : nés en 2016 et après **Benjamins :** 13 et 14 ans nés en 2012 et 2013
U12 : 11 et 12 ans nés en 2014 et 2015 **Minimes :** 15 et 16 ans nés en 2011 et 2010

Pour l'épreuve comptant pour le mérite jeunes, il faudra pour chaque catégorie, un minimum de 2 filles et de 5 garçons. Seuls les simples 18 trous comptent pour le Mérite.

FORME DE JEU

Chaque joueur choisit de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

Golf kid's : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum (fixe à 9) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt ou Compact) – titulaire du drapeau jaune au minimum

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum
 U12, Benjamines et minimes filles : 4 275 m maximum
 U12, benjamins et minimes garçons : 4 910 m maximum

Score maximum (fixe à 9) : 18 trous – Filles et U12 garçons Index ≤36 – Benjamins et Minimes garçons Index ≤24

U10 Filles & Garçons : 4 275 m maximum U12 Garçons : 4 910 m maximum
 U12 Filles : 4 275 m maximum Benjamins : 5 540 m maximum
 Benjamines : 4 660 m maximum Minimes garçons : 5 945 m maximum
 Minimes filles : 5 035 m maximum

Sur chaque tour, les joueurs marqueront des points en fonction de leur classement au sein de leur série (voir détail ci-dessus). Pour les séries mixtes (golf kid's et U10), le barème garçons sera appliqué.

Place	Garçons	Filles	Place	Garçons
	Points	Points		Points
1 ^{er}	135	135	16 ^{ème}	15
2 ^{ème}	101	101	17 ^{ème}	14
3 ^{ème}	81	81	18 ^{ème}	13
4 ^{ème}	68	68	19 ^{ème}	12
5 ^{ème}	57	57	20 ^{ème}	10
6 ^{ème}	47	47	21 ^{ème}	9
7 ^{ème}	41	41	22 ^{ème}	8
8 ^{ème}	34	34	23 ^{ème}	7
9 ^{ème}	27	27	24 ^{ème}	6
10 ^{ème}	24	24	25 ^{ème}	5
11 ^{ème}	20	20		
12 ^{ème}	19	19		
13 ^{ème}	18	18		
14 ^{ème}	17	17		
15 ^{ème}	16	16		

Si un jeune change de série en cours d'année, il aura 1 classement sur chaque série et s'il est qualifié à la finale, cela sera sur la série sur laquelle il aura accumulé le plus de points.

A l'issue des 5 tours du circuit, les premiers joueurs de chaque série sur chaque inter département, seront qualifiés à la finale régionale selon les quotas suivants :

		9 TROUS			18 TROUS							
SÉRIE	GOLF KID'S	U10	U12 / BENJ. / MI.		U10		U12		BENJ.		MI.	
	MIXTE	MIXTE	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
18-36	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
37-41	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
45-28	6	6	3	9	1	2	2	4	2	4	2	4
TOTAL	18	18	12	27	3	6	6	12	6	12	6	12

A noter : si les conditions mentionnées dans le Vademecum fédéral sont respectées, la série 18 trous du circuit du 31 mai, sera comptabilisée au mérite national jeunes.

En parallèle, un classement individuel « Rankids » sera établi pour chaque épreuve organisée par le comité, grâce au cumul des points de chaque enfant d'après le barème disponible dans le Vademecum.

ENGAGEMENTS

L'inscription se fera en ligne via la plateforme Hello Asso au plus tard le mercredi précédent le tour.

Le droit de jeu sera de 12 € pour les joueurs sur 9 et 18 trous et comprendra un seau de balles. La gratuité sera appliquée pour les joueurs sur les ateliers.

COMITE DE L'EPREUVE

L'OBEC du Club Organisateur et 2 représentants du Comité Départemental organisateur du tour.

DEPARTS ET RESULTATS

Les départs seront publiés, au plus tard 48h avant le tour sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr et celui des Comités Départementaux.

Les résultats des séries 9 et 18 trous seront publiés sur le site de la Ligue ainsi que ceux des ateliers lorsque le Comité Départemental organisateur du tour les aura transmis à la Ligue.

CADETS ET CHARIOTS

Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs adultes, si le Comité départemental souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

RANKIDS du Loiret - Règlement

Le Rankids du Loiret est un classement organisé par le Comité Départemental de Golf du Loiret (CD45), réservé aux jeunes licenciés inscrits à une École de Golf du Loiret.

Il s'appuie sur les compétitions individuelles jeunes se déroulant uniquement dans le département du Loiret et organisé par le CD45. Les ateliers « Golf kid's », des circuits départementaux, ne sont pas éligibles.

A l'issue de chaque compétition, des points Rankids sont attribués à tous les joueurs en fonction de leur position au classement de l'épreuve (voir barème). Les points sont cumulés au fur et à mesure des compétitions. Le classement au Rankids est régulièrement actualisé et publié sur le site web du CD45 (<https://www.golf-loiret.com/>).

Compétitions éligibles

Les circuits interdépartementaux 45/28, inscrits au calendrier Jeunes du CD45, finale incluse.

Ces compétitions doivent respecter les préconisations de distance de jeu Jeunes de la FFG (cf Vadémécum FFG).

Calendrier

Vous trouverez les dates des compétitions éligibles pour le Rankids sur le calendrier Jeunes.

Conditions particulières

Pour participer au Rankids du CD45, le joueur doit être, à la date limite d'inscription de sa 1ère compétition :

- Licencié d'un club du 45
- membre de l'AS de son club
- faire partie de l'EDG de son club
- être à jour de son certificat médical ou du questionnaire de santé de l'année en cours.

Pour être classé au Rankids du Loiret, il n'y a aucune démarche à effectuer, ni de droit de jeu spécifique à régler.

Le classement au Rankids est établi par catégorie d'âge :

- U08 : né en 2018 et après
- U10 : né entre 2017 et 2016
- U12 : né entre 2015 et 2014
- U14 : né entre 2013 et 2012
- U16 : né entre 2011 et 2010

Attribution des points et Classement

Lors d'une compétition éligible au Rankids, tous les participants marquent des points par catégorie d'âge et de sexe selon son classement à la compétition. Le joueur apparaît donc au Rankids dès sa première compétition. Les points sont cumulés au fur et à mesure des compétitions.

Les points Rankids sont attribués selon le barème suivant :

Place	Points	Place	Points
1er	600	8è	125
2è	400	9è	100
3è	300	10è	75
4è	250	11è	50
5è	200	12è	25
6è	175	13è et +	10
7è	150		

Classement et Départage

Les classements ponctuels dans chaque catégorie sont régulièrement actualisés, le classement final se fera à l'issue de la dernière compétition.

En cas d'égalité dans le classement, le départage se fera sur le plus grand nombre de compétitions effectué et si l'égalité subsiste, le départage se fera sur le classement de la dernière épreuve.

Proclamation des vainqueurs et podiums

Cette dernière aura lieu, dans toutes les catégories filles et garçons du Rankids, lors de l'Assemblée générale du CD45.

Nota : nous avons adapté le texte du règlement du CD37, avec son accord. Nous remercions nos amis du CD37.